

La Direction de la formation halieutique offre une formation technique aux pêcheurs et aux employés des usines, ainsi qu'aux cadres et au personnel de surveillance. Elle administre une école de pêche à Caraquet, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, où, durant l'année scolaire 1974-75, 279 pêcheurs ont suivi divers cours. Récemment, on a commencé la construction d'un Centre de formation sur les techniques d'intervention d'urgence en mer. Cet établissement comportera une réplique d'un bateau de pêche d'une hauteur de deux étages qui sera utilisée pour enseigner les techniques de lutte contre l'incendie, et un bâtiment distinct contiendra des salles de classe.

Bien qu'elle soit encore à l'état embryonnaire, la toute nouvelle Direction de la planification et de la coordination s'efforce d'inscrire dans un cadre défini l'activité de planification du gouvernement en matière de pêches, de ressources aquatiques et de développement des pêches. Afin d'améliorer le processus d'élaboration des programmes, la Direction a pris en charge l'établissement d'un mécanisme de consultation entre l'industrie et le gouvernement.

La Commission des prêts aux pêcheurs du Nouveau-Brunswick, société provinciale constituée en 1946, est régie actuellement par la Loi de 1952 sur les prêts aux pêcheurs et le Règlement du 1^{er} novembre 1963. Elle se divise en deux grandes directions: la Direction de l'administration des prêts, qui comprend les sections du crédit, des comptes et du personnel régional (pour toutes les régions côtières de la province), et la Direction de la construction de bateaux, qui comprend les sections de l'inspection, de l'évaluation et des contrats. La Commission a pour fonction principale de consentir des prêts à l'industrie de la pêche pour la modernisation et l'expansion de la flotte de pêche. A cette fin, elle accorde de l'aide financière à des taux d'intérêt raisonnables aux pêcheurs et aux entreprises et sociétés de conditionnement du poisson pour la construction des bateaux de pêche modernes, le financement d'importantes réparations et l'achat de moteurs et de matériel.

La Direction de l'administration des prêts enquête sur les demandes de prêts, garantit les prêts au moyen d'une assurance, tient les comptes et perçoit les remboursements. La Direction de la construction et de la réparation des bateaux étudie, inspecte, modifie et approuve les plans et devis des multiples types et classes de bâtiments de pêche financés par la Commission.

Depuis sa création, la Commission a consenti 3,169 prêts d'une valeur totale de plus de \$49.5 millions aux pêcheurs du Nouveau-Brunswick. Les créances en cours s'établissaient à \$23.2 millions à la fin de mars 1975. Les prêts sont remboursables sur une période de cinq à huit ans pour la plupart des petits bateaux de pêche côtière. Dans le cas des grands chalutiers, le remboursement peut s'étaler sur une période de 15 ans et les versements sont établis en fonction du produit brut de la pêche. D'autres contrats prévoient des versements annuels sur une période de 15 ans. La plupart des nouveaux bateaux de pêche en construction pour les pêcheurs ou les entreprises de conditionnement du poisson de la province sont financés par la Commission.

La pêche sportive contribue sensiblement à l'économie de la province. La renommée mondiale de grandes rivières comme la Miramichi, la Restigouche et la Saint-Jean, où abonde le saumon de l'Atlantique, ce superbe gibier de pêche, attire chaque année des milliers de touristes. Seulement dans la Miramichi et ses tributaires, les pêcheurs à la ligne capturent jusqu'à 50,000 saumons par an. Beaucoup d'autres espèces sont aussi recherchées par les amateurs du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs qui viennent pêcher dans les centaines de cours d'eau et de lacs de la province.

Québec. En 1975, les pêcheurs québécois ont capturé 116 millions de livres (53 millions de kg) de poisson, mollusques et crustacés dans l'immense réservoir que forment le fleuve, l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. La valeur au débarquement a rapporté \$14.5 millions aux pêcheurs, et la valeur marchande des produits transformés a atteint \$29 millions.